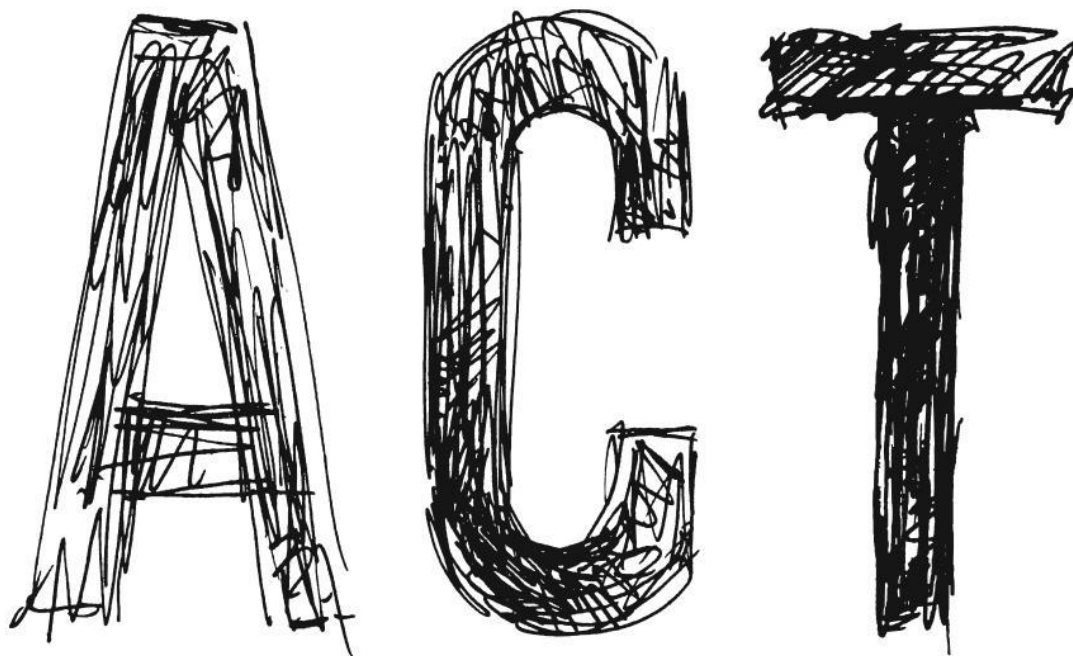


www.act-theatre.ca



**ASSOCIATION
DES COMPAGNIES
DE THÉÂTRE**

PRÉSENTATION

Actions de l'ACT

- Défendre les producteurs;
- Négocier les ententes collectives avec 2 comités de négociation des projets :
 - Entente UDA-ACT Metteurs en scène et chorégraphes
 - Entente APASQ-ACT Concepteurs (renouvellement)
- Répondre aux questions liées aux ententes, etc.;
- Promouvoir et développer les intérêts professionnels (formations) et économiques des producteurs;
- Agir comme représentant de ses membres auprès des pouvoirs publics et parapublics, des agents de la vie économique et des groupements syndicaux.

- Son Conseil d'administration actuel (9 membres) :
 - Hubert Lemire, [Théâtre Du Bunker – Montréal](#)
 - Catherine Bourgeois, [Joe Jack et John – Montréal](#)
 - Laurence Castonguay Emery, [Territoire 80 – Montréal](#)
 - Alexandre Fecteau, [Collectif Nous sommes ici – Québec](#)
 - Josianne Dicaire, [La Bataille – Montréal](#)
 - Jean-Benoit Archambault, [Les Songes turbulents – Montréal](#)
 - Sylvain Sabatié, [Créations In Vivo – Ottawa](#)
 - Paula Barsetti, [LNI](#)
 - Sara Moisan, [La Tortue noire](#)
- Ainsi, trois ententes collectives sont présentement en vigueur:
 - L'une avec l'[UDA](#) pour les comédiens;
 - L'une avec l'[APASQ](#) pour les concepteurs;
 - Et une troisième avec l'[AQAD](#) pour la commande de texte.

CATÉGORIE DE NOS MEMBRES

- MEMBRE STAGIAIRE : 1 production/an sur 2 ans ou partage de recettes

Cotisation annuelle : 100\$ ou 50\$

- MEMBRE ACTIF : Après 2 productions

Cotisation annuelle : 200\$

- MEMBRE ASSOCIÉ : Producteur dont le but premier n'est pas de la production théâtrale

Cotisation annuelle : 200\$

20\$ Ouverture de dossier

25\$ Fonds de gestion des ententes collectives

Payable 1 seule fois!

- Frais de service

Différents contrats / Différents tarifs

- REPRÉSENTATIONS GARANTIES (UDA | APASQ)
- REPRISE
- LECTURE PUBLIQUE
- LABORATOIRE PUBLIC
- CINQ (5) REPRÉSENTATIONS ET MOINS
- SUBSTITUT
- INTERVENTION
- SPECTACLE DE COMMANDE
- SPECTACLE THÉMATIQUE
- SPECTACLE SUR MESURE
- MEURTRE ET MYSTÈRE
- PARTICIPATION PAR ENREGISTREMENT
- RÉPLIQUE
- PARTAGE DE RECETTES

Autres tarifs

- FRAIS DE SÉJOUR
- FRAIS DE TRANSPORT

Procédure d'adhésion

Étape 1 | Condition première :

PRODUCTEUR CONSTITUÉ EN ORGANISME SANS BUT LUCRATIF (OSBL)

- Sur le plan fiscal, un OSBL est une entité formée et administrée **exclusivement** à des [fins non lucratives](#). Un groupement d'individus qui poursuivent un but à caractère moral ou altruiste.
- Ses revenus ne doivent pas être distribués parmi ses propriétaires, ses actionnaires ou ses membres ni mis à leur disposition pour leur propre profit. Les personnes ou les entités suivantes ne sont pas considérées comme des OSBL :
 - les particuliers;
 - les successions;
 - les organismes de bienfaisance.

GOUVERNANCE

- Composé un conseil d'administration avec au minimum 3 officiers
- Rédiger la mission et les règlements généraux

PRIVILÈGES

- Exemption de l'impôt sur le revenu
- Demande de subventions

OBLIGATIONS

- Les OSBL doivent produire les déclarations de revenus
- Obligations relatives à la TPS/TVH et la TVQ
- Obligations à titre d'employeur (DAS et CNESST)
- Tenue et conservation de registres (lettres patentes, états-financiers)

COMMENT CONSTITUER UNE PERSONNE MORALE SANS BUT LUCRATIF

[http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/documents/guides/re-303.g\(2017-04\).pdf](http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/documents/guides/re-303.g(2017-04).pdf)

2. Remplir le formulaire d'adhésion
3. Fournir les lettres patentes
4. Recevoir une facture d'adhésion
5. L'ACT transmet les coordonnées du producteur à l'UDA pour l'ouverture de dossier
6. Activation dans le système Icontrat UDA
7. Remplir les contrats (ACT-UDA, ACT-APASQ)
8. Remplir le formulaire de remise*, l'envoyer à l'ACT
9. Recevoir une facture de paiement de remise
10. Recevoir une facture de renouvellement d'adhésion annuelle

Calcul du 2 % de remise de l'ACT

Association des compagnies
de théâtre inc.
CP 37320
CP Marquette
Montréal (Québec)
H2E 3B5

Téléphone : 1 866 340-9360
www.acttheatre.ca



Union des artistes
1441, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 400

Montréal (Québec) H3G 1T7
Téléphone : 514 288-6682

Canada : 1-877-268-6682
Télécopieur : 514 288-6797
www.uniondesartistes.com

REMISE À LA CAISSE DE SÉCURITÉ DES ARTISTES

Nom du producteur : _____ No de producteur à l'UDA: _____

Titre de la production : _____
(utiliser un formulaire par production)

Période couverte pour la présente remise : _____

No artiste	Permis soutenir	Nom et prénom de l'artiste	No de contrat	Nombre d'heures de répétition	Nombre de représentations	Cachet total (\$)	DÉDUCTIONS À LA SOURCE		CONTRIBUTIONS DU PRODUCTEUR	
							Cotisation syndicale (2,5%)	Cotisation de sécurité (2%)	Cotisation de sécurité (10%)	Fonds COBAR (4%)
1						0,00	- \$	- \$	- \$	- \$
2						0,00	- \$	- \$	- \$	- \$
3						0,00	- \$	- \$	- \$	- \$
4						0,00	- \$	- \$	- \$	- \$
5						0,00	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAUX						0,00	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL DE LA REMISE							0,00 \$			
IMPORTANT NUMÉRO DU CHÈQUE POUR LA PRÉSENTE REMISE							S.V.P. toujours indiquer sur votre talon de chèque les numéros de formulaire de remises payées			
N° INTERNE RÉSERVÉ À L'UDA						N° INT. UDA				

MÊME MONTANT QUE CE SOLDE
2 % du total des cachets bruts à verser à
l'ACT

Date _____ Signature du représentant du producteur _____ Téléphone _____

☐ COPIE DU PRODUCTEUR

☐ COPIE DE L'ACT

☐ COPIE DE LA CSA

Remise à envoyer à l'ACT
info@act-theatre.ca
Une facture vous sera envoyée

SITE WEB
act-theatre.ca

CONTACT
T : 1-866-348-8960
T : 514-270-8960

info@act-theatre.ca

ADHÉSION
RÉPERTOIRE DES MEMBRES
MON PROFIL

MEMBRES

Formulaire d'adhésion à l'ACT

LA COMPAGNIE

Nom légal de la compagnie *

Statut de membre demandé *

☐ Membre actif | 200\$ ⓘ
☐ Membre associé | 200\$ ⓘ
☐ Membre stagiaire | 100\$ ⓘ
☐ Membre stagiaire avec partage des recettes | 50\$ ⓘ

Êtes-vous un nouveau membre? *

☒ Oui
☐ Non

Discipline *

☐ Théâtre pour adulte
☐ Théâtre de rue
☐ Théâtre de marionnettes
☐ Théâtre d'objets
☐ Théâtre d'improvisation

Votre compagnie est subventionnée : *

☐ Au fonctionnement
☐ À projet
☐ Aucun de ces choix

Votre ou vos directeur(s) artistique est ou sont-ils les metteurs en scène de votre organisme? *

☐ Oui

Budget de production * ⓘ

☐ 0 - 10 000\$

PERSONNE RESSOURCE

Prénom *

Nom *

Titre *

CRÉATION DE VOS IDENTIFIANTS

Courriel *

Mot de passe *

COORDONNÉES

Adresse *

Numéro civique, rue

Complément d'adresse

Appartement, boîte postale, etc.

Ville *

Province *

Québec

Code postal *

A1A 2B2

Pays *

Canada

Premier téléphone *

Extension

ADHÉSION

Toute compagnie de théâtre professionnelle pour adulte formée en corporation à but non lucratif peut soumettre une demande d'adhésion.

Ouverture de dossier: 20 \$*

Fonds de gestion des ententes collectives: 25 \$*

*** 45 \$** sont payables qu'une seule fois, non renouvelables.

COÛTS D'ADHÉSION
POUR L'ANNÉE 2019-2020:

Cotisation annuelle membre actif: 200 \$ (Un membre devient actif suite à deux productions réalisées sans partage des recettes).

OU

Cotisation annuelle membre stagiaire: 100 \$ par production pour ses deux premières productions. La cotisation est exceptionnellement de 50 \$ s'il s'agit d'une première production et que la compagnie rémunère les artistes sous forme de partage des recettes.

OU

Cotisation annuelle membre associé: 200 \$ (Une corporation OBNL dont le but premier n'est pas la production théâtrale peut devenir membre associé de l'ACT).

ET

Toutes les compagnies membres versent, pour chacune de leurs productions, une remise équivalente à **2%** du total des cachets bruts des comédiens (sauf pour les productions en partage de recettes).

Tous les montants sont avant taxes. Les taxes seront ajoutées à votre facture.

Aussi pour les grilles tarifaires à appliquer, consultez ici les tarifs ACT-UDA, ACT-APASQ et ACT-AQAD